



COMMUNIQUE DE PRESSE :

Badevel, le 23 mai 2024



PROGRAMME « DÉMONSTRATEUR DE LA VILLE DURABLE » : LA COMMUNE DE BADEVEL SIGNE AUX CÔTÉS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LE PROJET

"Living Lab Badevel Démonstrateur Village Durable"

Après une phase d'incubation de 14 mois, la signature de la convention de financement, le 23 mai 2024 à 10h30 en Mairie de Badevel, en présence de Mme la Sous-Préfète de Montbéliard, des représentants de la Banque des Territoires, du représentant du Conseil Régional BFC, du représentant du Conseil Départemental du Doubs et du Président de Pays de Montbéliard Agglomération, marque le lancement officiel de la phase de travaux du projet « Living Lab Badevel Démonstrateur Village Durable ».

Le projet porté par la commune de Badevel est l'un des 39 lauréats du programme « Démonstrateurs de la ville durable ». Inscrit dans le cadre de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, ce programme entend participer à la relance économique du pays, favoriser l'émergence des villes sobres, résilientes, inclusives et productives, et accélérer ainsi la transition écologique.

Pour mener à bien le projet « Living Lab Badevel Démonstrateur Village Durable », la commune de Badevel a constitué un consortium comprenant : la SPL Territoire 25 (aménageur), l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), l'Université de Franche Comté (UFC), l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU). Elle a mobilisé plusieurs soutiens tels que le Pôle de compétitivité Véhicule du Futur, le Pôle de compétitivité Buid & Connect, l'association Gaia Energie, l'Etablissement Public Foncier du Doubs et la Plateforme Technologique des Mobilités.

Face à l'ambition du projet, dont le montant avoisine les 7,2 M€, la commune a pu mobiliser à ses côtés plusieurs co-financeurs : l'Etat (le Secrétariat Général pour l'Investissement – France 2030 pour 2,920 M€, le Fond Vert), la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Doubs, Pays de Montbéliard Agglomération, l'ADEME et le SYDED.

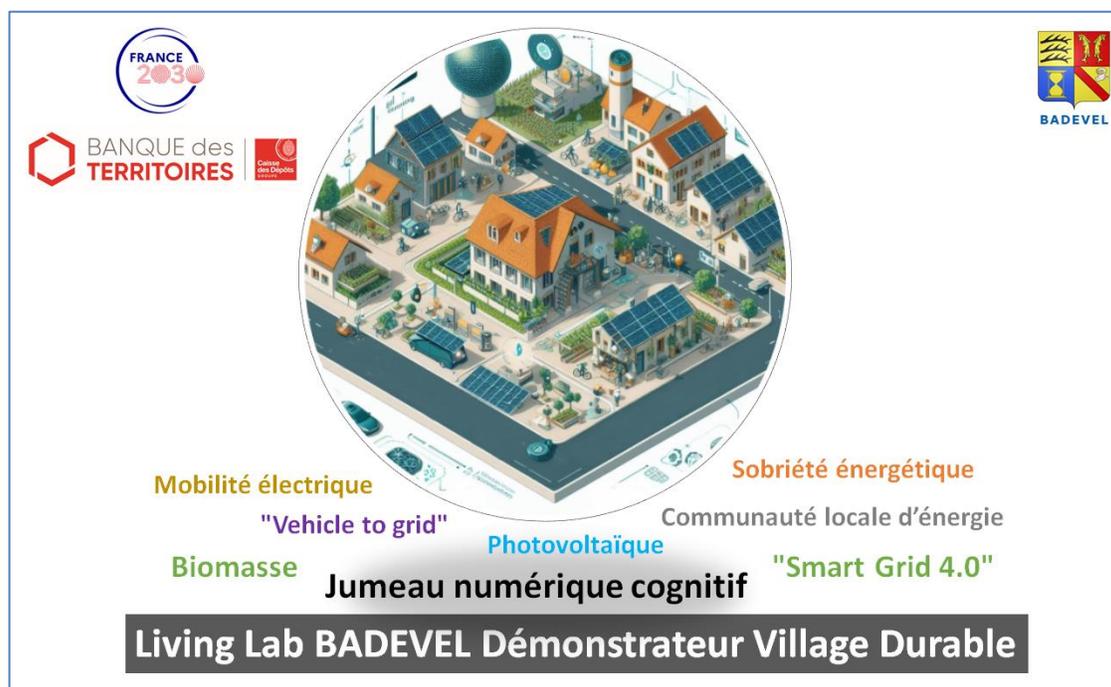
Le projet « Living Lab Badevel Démonstrateur Village Durable » prévoit ainsi :

- la rénovation énergétique de trois bâtiments municipaux ;
- la construction d'un pôle Smart Grid 4.0 (énergie Photovoltaïque-Aérothermie-Bois) ;
- la construction d'une ombrière solaire avec bornes de recharge intelligentes (Vehicle to Grid) ;
- la construction d'un hangar à bois pour le séchage des plaquettes forestières ;
- le développement d'outils logiciels à base de Jumeaux numériques et d'Intelligence Artificielle pour le pilotage d'installations existantes et la simulation d'installations futures ;
- la mise en place d'un groupement en autoconsommation collective.

Il est aussi prévu la mise en place d'une start-up pour accompagner les communes ou les entreprises pour la phase de répliation du projet sur d'autres lieux et d'autres périmètres.

L'opération d'aménagement « Living Lab Badevel Démonstrateur de Village Durable » portée par la commune de Badevel et son aménageur Territoire 25 s'inscrit dans un programme de transformation plus global, qui comprend plusieurs autres volets innovants autour des énergies alternatives et de l'habitat du futur. Ce programme plus global est soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté (au titre du dispositif « Territoire Intelligent et Durable »), par le Conseil Départemental du Doubs (au titre du dispositif « Le Doubs engagé pour le climat ») et Pays de Montbéliard Agglomération (au titre dispositif « Programme Local de l'Habitat »).

Badevel, village de 828 habitants situé à l'extrémité Est de l'agglomération du Pays de Montbéliard, distante de 15 km de Montbéliard et en position frontière avec le Territoire de Belfort et la Suisse, renoue ainsi aujourd'hui avec l'innovation en misant sur l'hybridation entre la transition numérique et plusieurs autres transitions : énergétique, écologique, alimentaire, démographique, etc. Le village établi dans la vallée de la Feschotte a bénéficié de l'implantation d'une industrie horlogère dès 1810. L'industrialisation de la vallée constitue le point de départ du développement de Badevel, qui aura été pionnier dans le département du Doubs pour l'accès à la fée électricité dès 1890.



"Ici à Badevel, nous visons l'autonomie énergétique du village en hybridant énergies renouvelables et technologies numériques ».

Contact :

Samuel GOMES,
Professeur des Universités à l'UTBM

courriel : samuel.gomes@utbm.fr,
Portable : 06.22.45.72.47.

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier Ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie GAUCHEY : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr – 06 31 07 46 95 - X @BdT_BFC